

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 f. — 6 mois, 16 f. — Un an, 30 f.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle fr. 2 f. 75 c.

N^o 71. VOL. III. — JEUDI 4 JUILLET 1844.
 Bureau, rue Richelieu. 60.

Ab. pour les Dep. — 3 mois, 9 f. — 6 mois, 17 f. — Un an, 32 f.
 pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40

SOMMAIRE.

Conte de la Semaine. Portrait de M. Séguier. — Courrier de Paris. — La Grande-Chaumière. Trois gravures. — La reine d'Angleterre et ses ministres. — Un nouvel art L'Ophélie. Une Soirée Impériale, caricature par Chem. — Mécanisme de Jolo. — Exposition des Produits de l'Industrie. (Deuxième article. Piano de M. Erard; Instruments de Sax; Sculptures exécutées par les détachés; Pendule par M. Paul Garatier; Pendule à Bienter par M. Victor Gaillard. — Le Sacrifice d'Alceste. Nouvelle. Par M. Fabre d'Olivet première partie). — Les Forçats. N^o Gravures, d'après les dessins de M. Lefebvre, de Toulon. — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Allegorie de Juillet. Le Lion. — Caricature par Chem. — Spectacle réclamant ses droits d'auteur à l'Odéon. — Amusements des détachés. — Correspondances. — Rebus.

HISTOIRE DE LA SEMAINE

La foule et l'attention se sont, toute la semaine, portées vers le Palais de Justice.
 La foule s'est écoulée, car, au moment où nous mettons sous presse, l'arrêt, si impatiemment attendu, vient d'être prononcé. Rousselot a été condamné aux travaux forcés à perpétuité, Edouard Donnay condamné à dix années de prison, et le jury a répondu en tous points aux prévisions publiées, à moins que le jury n'ait voulu, par les circonstances atténuantes, protester contre la peine de mort.
 L'attention, elle, y demeure encore fixée, car la lutte de la semaine dernière, entre le premier président et du conseil de l'ordre des avocats, n'a toujours sans solution. L'assassinat de Pontoise, dont les débats avaient fait ajourner la comparution du bâtonnier et de ses collègues devant la cour au 1^{er} juillet, n'est, au 3, à l'heure actuelle, encore une remise nouvelle, et ce n'est que la semaine prochaine que se videra ce débat, que ce conflit sera réglé.
 L'illustration pénétrera dans cette audience tout exceptionnellement et ne manquera pas d'en reproduire la physionomie, aujourd'hui, et à titre d'arrière, elle offre celle de M. Séguier.
 La chambre des députés a eu aussi cette semaine des séances animées et des débats retentissants. Le cabinet se croyait, à l'heure actuelle, à l'abri de secousses nouvelles, lancées sans cesse pendant ces jours, si ce n'est qu'il lui restait, à courir de chaudières de fer, et après d'arriver à cette discussion du budget, la question finale que la chambre et le bonheur des députés ont amené aux hôtels du palais Bourbon et du palais du Luxembourg un impatient désir d'atteindre. L'opposition a encore obtenu les rails, et il en est advenu beaucoup de désordre de cubitains dans le wagon du ministère. Nous avons assisté la discussion engagée sur la ligne du Nord. Par prudence, le gouvernement, contrairement à sa proposition première, avait, pour conjurer un échec, proposé l'ajournement de la question d'exploitation définitive, et demandé, à titre provisoire, d'être autorisé à poser les rails et à exploiter les tronçons terminés. Ceci ne devait pas rencontrer d'obstacle : y a eu, en effet, unanimité. Mais il s'est agi de déterminer les embranchements les chemins qui devaient partir du tronçon commun pour aller joindre la frontière belge et nos ports de la Manche, et là s'est engagée une lutte dont l'issue n'a pas été la phase la moins bizarre. Le gouvernement proposait, pour point de bifurcation, une localité fort inconnue jusqu'ici, mais qui se trouve avoir conquis tout à coup un

grand renom, non pas géographique, non pas historique, mais parlementaire. Ostricourt. La commission avait adopté ce projet, mais, par distraction sans doute, elle avait choisi pour le défendre un rapporteur qui le trouvait détestable. Ce rapporteur donc ne faisait valoir aucun argument en faveur d'Ostricourt, et ne disait pas ce qui pouvait militer pour un tracé qui faisait sacrifier les relations les plus importantes, celles de Dunkerque avec Lille, par exemple, et dans le système duquel Calais se trouvait compromis aussi bien que Dunkerque. Les révélations, ou, pour être moins affirmatif, les indiscrétions de la salle des conférences, se sont fait jour à la tribune. On a donné à entendre qu'en bifurquant à Ostricourt, une voie de fer passait à Douai, et que si le chemin se trouvait de beaucoup allongé pour les points qu'il s'agissait de relier, il rendait par contre les communications très-faciles entre M. Martin (du Nord) et ses commettants. Ces bruits ont cheminé à grande vitesse, et, quand on est allé au vote, Ostricourt a succombé aux rires de l'Assemblée entière. Le banc des ministres, voyant la défaite de son protégé, s'est levé lui-même pour l'achever. Des embranchements se détachèrent de Lille sur Calais et Dunkerque, et comme ce détour allongerait les communications de Londres avec Paris, le chemin de Boulogne, qui n'était qu'une éventualité fort incertaine, a été immédiatement classé et arrêté. Il viendra s'embrancher à Amiens; mais ici on n'a recouru ni au mode de concours de l'Etat et des compagnies prévu par la loi de 1812, ni à l'exécution et à l'exploitation par l'Etat, ni à l'exécution par une compagnie avec subvention de la part de l'Etat et bail d'une durée moyenne,

cipes posés par la commission de 1838. — Le lendemain, du reste, la Chambre, à l'occasion du chemin de Vieux et de ses embranchements, qui aboutiront plus tard à Limoges et à Clermont, a, pour tenir tous les systèmes en équilibre, admis les compagnies financières. Dans les votes de l'honorable assemblée il y en a donc eu pour tous les modes et pour tous les goûts. — Restait la ligne de Strasbourg. Elle a été classée; les travaux ont été ordonnés et les crédits ouverts. Mais, quant à son mode d'exploitation, on a remis à l'an prochain à le déterminer, par suite de la dissolution du conseil d'administration de la compagnie. Une susceptibilité honorable a amené M. Ganeron et ses collègues, que l'honorable président général de M. Crémieux n'avait pas eu, à coup sûr, l'intention de mettre ni en cause ni en suspicion, à se soumettre par avance à une opinion de la Chambre qui n'a pas encore, qui n'aura peut-être pas force de loi, mais qui, ayant réuni une majorité dans son sein, leur a paru digne de déférence. Pendant que communication était donnée à la Chambre des députés de cette détermination de leur part, M. le comte Molé, que ce même conseil d'administration avait prié de le présider, faisait connaître à la tribune de la chambre des pairs sa résolution toute conforme. L'ancien président du cabinet du 15 avril n'a pas, dans son langage, du reste plein de dignité, cherché à dissimuler son air grognon contre le vote de la chambre des députés, dont l'amendement, comme il l'a rappelé, n'a été ni motivé par son auteur, ni le moins du monde combattu par le ministère, qui est allé depuis le dénoncer à la chambre des pairs. M. le comte Molé, en se soumettant, pour sa part, à cette décision, dont il déplore la portée, a dit qu'elle avait introduit dans le sein de la chambre des députés le germe d'une dissolution prochaine, et qu'elle avait rendu inévitable, au moins pour quelques-uns de ses plus honorables membres, l'appel aux électeurs. Le ministère n'a pas plus répondu à M. Molé qu'il n'avait répondu à M. Crémieux. — Du reste, il semble que partout on reconnaisse que des mesures sont à prendre pour que des abus sans nombre ne sortent pas de la mauvaise organisation des compagnies. Dans le royaume de Wurtemberg on va plus loin. La chambre de commerce de Stuttgart et la réunion des libraires de la même ville viennent d'adresser une pétition au roi, pour le prier de ne pas livrer les chemins de fer à des compagnies privées, mais de les exécuter aux frais de l'Etat. Quant au roi de Prusse, il a rendu, le 3 juin, une ordonnance nécessaire par l'agotage effréné qui s'était établi sur les actions de chemin de fer sérieux ou fantastiques. Cette ordonnance a causé beaucoup de sensation à la bourse de Berlin : elle défend d'ouvrir aucune souscription d'actions sans l'autorisation du ministre des finances. Elle prononce une amende de 500 à 800 Thalers (4 875 à 3 000 fr.) contre les contrevenants. En même temps elle prohibe tout marché à terme, et le déclare nul par avance.
 Dimanche matin le *Moniteur*, qui ne se permet envers ses lecteurs que de rares surprises, leur en a causé une dont la Chambre a cherché à les remettre. Un long article, pas trop embarrassé vraiment, affirmait que par suite de toutes les dettes de famille qu'elle avait acquittées, de toutes les charges qu'elle avait eues à supporter, de toutes les dépenses auxquelles il lui fallait faire face, la royauté se trouvait chez nous dans une situation d'argent qui n'était digne ni d'elle ni de la France, et que les clameurs des factions, les faux calculs qu'elle mettait en avant avaient seuls pu abuser jusqu'ici la partie saine de la nation et la majorité de la Chambre et détourner les pouvoirs législatifs d'accorder aux princesses et princesses de la famille royale des dotations qui leur sont aussi indispensables que légitimement dues. Cet appel à l'opinion publique dans un journal, de la part d'un cabinet auquel récemment en ce moment deux tribunes sont ouvertes pour les propositions françaises de l'exercice 1845, a paru inexplicable aux commentateurs du *Moniteur*, n'a pas, le lendemain matin, été mieux compris dans les couloirs du



(M. Séguier, premier président de la cour royale de Paris.)

comme pour le chemin d'Avignon à Marseille, mais à son complet achèvement par les ressources uniques d'une compagnie à laquelle, en dédommagement, sera concédée une jouissance de 99 ans, comme pour les chemins d'Orléans, de Rouen, du Havre et de Strasbourg à Lille. C'est, on le voit, un nouveau coup de confiance à cette fameuse loi de M. Teste, à laquelle nous devons du moins la gravure et la frappe d'une fort belle médaille, c'est un retour aux prin-

vette: entrons-y un instant, non certes pour nous y attabler, mais pour jeter le coup d'œil lacedémonien sur les scènes orgiaques dont cette façon de cabaret est continuellement le théâtre.

Il est bon de dire ici que les cinquante centimes, prix de l'entrée à la Chaumière, sont échangés au bureau contre un billet au porteur payable en consommation. — Quelle consommation! Mais à vingt ans on n'est pas plus difficile sur la cave que sur le grenier. Les modérés (hélas! ils sont en petit nombre) se contentent de troquer ce morceau de carton délivré par l'administration contre la classique bouteille



(Entrée de la Grande-Chaumière.)

de bière; mais, pour un de ces honnêtes buveurs, que de jeunes Silènes plongés dans une précoce et déplorable ivrognerie!

Il existe dans chaque Faculté un certain noyau de *flam-bards*, de *vieilles maisons*, d'étudiants de quinzisième année qui donnent le ton; sous ce rapport, les véritables doyens d'âge sont entourés du respect et de l'admiration des novices qu'ils forment aux belles manières, en leur apprenant par principes une foule de jolies choses, entre autres à sonner de la trompe, à colporter les pipes, à distiller le domino, le carambolage par effet et la nouvelle danse française, à ne point payer son tailleur, à fasciner le beau sexe, mais, avant tout, à boire sec. La grisette, d'ailleurs, est de sa nature essentiellement amie des rafraichissements; elle les affectionne principalement sous la forme de grands verres de punch et de petits verres d'anisette; tandis que l'étudiant, désignant ces fadeurs, s'abreuve héroïquement de *dar* et s'empoisonne d'un horrible trois-six déguisé sous la fallacieuse étiquette de vieux cognac.

Il résulte de ce système général de rafraichissement, en grand honneur à la Chaumière, un tumulte, un délire, un vacarme dont rien ne saurait donner une idée. C'est un concert de luées, de clameurs furibondes, de chants bachiques et autres, de bouteilles brisées, de verres choquant les tables, à se croire transporté dans quelque corps de garde de soldards ivres, ou au milieu d'une horde de trépannés. Pour compléter la ressemblance, plus d'une discussion se transforme en querelle qui, à son tour, dégénère en rixe ou en *batterie*, pour employer l'élegante expression du lieu. Il y a heureusement moins de sang que d'alcool versé dans ces luttes dont une Hélène modiste est trop souvent l'indigne prix. Après quelques gourmes échangées, les Grecs et les Troyens sont séparés de vive force par les garçons aides de la garde, qui met les plus furieux à la porte; puis tout rentre dans l'ordre, c'est-à-dire dans le désordre accoutumé.

Mais l'orchestre vient de preluder, et un formidable *tutti*, où domine le cornet à pistons, annonce que le quadrille va

commencer. Nombres de couples interrompent momentanément leurs libations pour se précipiter dans l'enceinte réservée aux jeux de la nuse que nous avons nommée plus haut. Ici la scène change, mais elle n'offre pas un tableau plus édifiant. Certaine danse que nous ne nommerons pas met en mouvement tout ce peuple de jeunes fous; qu'ils se gardent toutefois de dépasser une certaine limite dans leurs emportements chorégraphiques. Un Argus veille sur eux, tout prêt à réprimer leur essor par trop impétueux; ce vigilant gardien, au poignet formidable, n'est autre que le propriétaire de l'établissement, l'athlétique M. Labire, plus généralement désigné sous le nom de *père Labire*.

Ancien grenadier de la garde, le père Labire cumule aujourd'hui, avec la profession de marchand de vin, la direction de la Chaumière. C'est la plus grande célébrité du quartier latin; vingt générations d'étudiants le portent dans leur cœur, après l'avoir passablement porté sur leurs épaules. C'est que le père Labire, dont certes le rigorisme n'a rien d'outré, ne badine pas avec les danseurs trop fougueux qui ne savent pas se maintenir dans les bornes de la gaieté plus que suffisante tolérée par les statuts de l'établissement. Il est certains pas que l'ex-grognard réprovoque de toute la vigueur de ses sonores poutons, et n'ôtre de tout le nerf de ses robustes bras, véritables colonnes d'Hercule opposées aux écarts de sa jeune et pétulante clientèle. Les relaps et les incorrigibles sont *consignés* par lui, c'est-à-dire que l'entrée du jardin leur est interdite. Quant aux simples suspects, embusqué derrière eux, il suit de l'œil tous leurs mouvements et les interpelle par leur nom à haute et intelligible voix, si par hasard ceux-ci se permettent des poses un peu trop risquées. « Gobillard, dit-il, voilà un avant-deux qui ne me convient pas! — Grenouillet, c'est joli, ce que vous faites-là! Patoureaux, si vous recommencez cette pastourelle, je vous envoie à la porte! — Berlinguet, si ça ne va pas mieux, je vous envoie inévitablement voir sur le boulevard si j'y suis! » et autres avis du même genre. Les chorégraphes susdénommés murmurent, haussent les épaules en signe d'impatience; mais, comme ils savent que l'effet suivrait de très-près la menace, ils s'empressent de déférer à l'impérative exhortation du vénérable débris de notre grande armée.

Il en est cependant qui parfois se montrent plus récalcitrants; leur rébellion amène ordinairement des scènes du genre de celle que nous allons décrire comme tableau final. — Les danses, animées par l'absence momentanée du père Labire, brillent par un laisser-aller et un entrain extraordinaires. Le vieux guerrier est un moment occupé à démontrer dans un groupe comme quoi la puissance des gardes municipaux lui est parfaitement inutile pour maintenir le bon ordre dans son établissement. « Est-ce que je ne suis pas là, dit-il en effaçant les épaules, pour faire filer doux ceux qui se permettraient des danses incohérentes? Ah mais! ah mais! c'est qu'on me connaît; on sait que, Dieu merci, j'ai la poigne solide. Aussi, faut voir comme tous ces petits bon-hommes se mettent au pas... des agneaux, des pensionnaires, quoi (s'interrompant tout à coup pour courir à la salle de danse, et s'écriant d'une voix de tonnerre) Carrichon!!

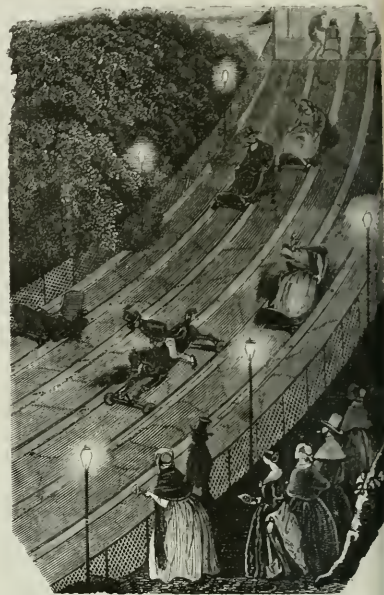
CARRICHON, interpellé. — De quoi?



(Sal de la Grande-Chaumière, boulevard Montparnasse.)

LE PÈRE LABIRE. — Carrichon! voulez-vous bien finir!... Et dire que c'est un avocat qui danse comme ça!
CARRICHON, jeune méridional se levant à un balancé des plus aventureux. — Eh! vous êtes toujours après moi! Pourquoi ne dites-vous rien o-z-otres?
LE PÈRE LABIRE. — Je vous réitère l'invitation de vous modérer, ou sinon...
CARRICHON, ne tenant aucun compte de l'avis. — Eh! laissez-moi la paix; vous m'ennuyez à la fin!

LE PÈRE LABIRE. — Ah! je vous ennuie!
Il enjambe la balustrade, et court sus à Carrichon, qui l'attend de pied ferme. Il le saisit par le milieu du corps, et se dispose à l'emporter hors de la salle de danse. — A cette vue, un groupe de jeunes Languedociens s'ébranle et vole au secours de Carrichon. Le père Labire appelle à son aide les garçons de café, les jardiniers et les lampistes de l'établissement.



(Montagnes russes de la Grande-Chaumière.)

ment. L'orchestre s'interrompt, et les danses sont suspendues. — La mêlée devient générale. — Les étudiants veulent dégager leur camarade compromis, et se précipitent en foule sur le théâtre de l'action. — Les Latines éplorées s'élançant à leur suite, et veulent se jeter entre les combattants. — Tableau. — Il pleut des coups. Carrichon fait des prodiges de valeur. — Accablé par le nombre, le père Labire ordonne d'aller chercher la garde. — La garde meurt sans doute, car elle ne se rend pas. — A la fin, elle paraît sous les dehors d'un caporal et de cinq fusiliers. — Cette intervention est le *deus ex machina* qui met fin à la tragédie. — Le champ de bataille est déserté. — Trois sergents de ville viennent renforcer l'autorité militaire et administrative. — Ils font évacuer l'établissement. — On ferme les grilles du jardin. — Les habitants du Latium, habitués à pareilles bagarres, offrent passablement le bras aux Latines de tout à l'heure, et regagnent leurs pénates en chantant à tue-tête tout le long du boulevard.

Et voilà comment ce que l'on appelle la plus intelligente partie de la belle jeunesse française emploie, trois fois dans la semaine, ses loisirs et son superflu, pour ne pas dire (ce qui serait infiniment plus exact) son nécessaire. Voilà comment l'avenir de la France gouverne son propre présent. On répond par ce vieil adage: « Il faut que jeunesse se passe. » Soit; mais elle se passera à toute autre chose que ce ne serait pas un mal. Il y a loin de ces extravagances grossières aux passions que l'on peut comprendre, plaindre, ou quelquefois excuser. On assure que tout ce bouillonnement superficiel se calme d'ordinaire, et qu'après deux ou trois années de cette orageuse existence, la plupart des anciens danseurs de la Chaumière fournissent à leurs localités respectives d'excellents avocats et de doctes médecins. Nous voulons le croire. Heureux ceux qui regagnent ainsi le port! Plus heureux s'ils n'y arrivent pas appauvris, épuisés, fêlés! — Il est un fait malheureusement trop certain, c'est qu'à un tel régime, tous perdent de leur propre estime, beaucoup se corrompent, quelques-uns se déshonorent sans retour.



(La Reine d'Angleterre et ses Ministres.)

Un nouvel Art. — L'Osphrétique.

Les beaux-arts ont pour objet d'intéresser l'âme par l'intermédiaire des sens. La musique, par exemple, commence par flatter agréablement l'oreille, comme la peinture et la statuaire s'appliquent d'abord à charmer les yeux. Aussitôt leurs perceptions se communiquent à l'intelligence, pénètrent jusqu'à l'âme, éveillent des souvenirs, excitent des sentiments, et font naître des sensations aussi variées que vives et profondes.

Comment n'a-t-on pas cherché à agir de la même manière par l'intermédiaire de tous les autres sens ? A la vérité, l'art culinaire a bien réussi parfois à inspirer quelques imaginations d'élite, sous l'influence de l'organe du goût : on connaît l'action plus ou moins poétique de certains produits de l'art qui intéressent directement le sens du toucher ; mais comment se fait-il que le nez, organe si subtil, si impressionnable, qu'il saisit jusqu'aux moindres nuances des odeurs les plus délicates, n'ait jamais été l'objet de recherches analogues et le sujet d'un art approfondi ? Comme si l'appareil nasal n'était pas susceptible d'éprouver aussi des sensations agréables ou pénibles, d'être une source d'affections, de jouis-

sances, et capable de transmettre à l'âme des sentiments, des émotions de toute nature !

Je ne parle point de l'art ou plutôt du métier de parfumeur, que l'on ne peut guère comparer qu'à ceux du fabricant de couleurs ou du luthier, chargés de préparer les instruments, les moyens matériels de la peinture ou de la musique ; je veux parler d'un art véritable, élevé à la hauteur de tous les autres, digne de tenir une place éminente parmi les ingénieuses conceptions de l'esprit humain, et ayant pour objet spécial les plaisirs, les jouissances du nez. Voilà, je l'espère, une idée neuve, féconde ; et comme je tiens à honneur de l'avoir émise le premier, il est juste que j'en donne dans quelques détails sur la marche que je voudrais imprimer aux développements de l'art nouveau que j'imagine.

Je voudrais donc qu'au lieu de l'appuyer avant tout sur les données positives de la science, des savants se missent à étudier les odeurs, comme on a étudié les sons du monocorde ou les nuances de l'iris, et qu'après avoir expérimenté l'action de toutes les odeurs sur l'organe olfactif, on en fit une classification raisonnée, méthodique, fondement d'une nou-

veau moment où les plaisirs du nez viendront se joindre à ceux des yeux et des oreilles pour ajouter aux douceurs de la vie sociale, au charme de nos réunions, à l'éclat, à la splendeur de nos fêtes. Des musées, des collections, des institutions publiques seront consacrés au développement, à l'illustration de cette nouvelle conquête de l'intelligence humaine. Des concours seront ouverts, des prix seront décernés à ses perfectionnements ; et en même temps que la faculté des Sciences fera de la rhénique l'une des branches de la physique générale. L'Institut verra s'élever une section d'osprétique au sein de l'Académie royale des Beaux-Arts.

Et voyez-vous d'ici une séance du nouvel art s'annoncer à côté d'un concert, d'une représentation théâtrale, d'une exposition de tableaux ou d'objets d'industrie, nos salons se remplir de meubles et d'instruments destinés à flatter, à exalter notre organe nasal, à énoûver, à exalter notre âme par l'intermédiaire de l'appareil olfactif ? Le soir, entre l'audition d'une sonate, la lecture d'un drame, l'exhibition d'un album ou l'exécution d'une polka, nous aurons le morceau d'osprétique, ravissant intermède qui dépassera un moment nos yeux, notre esprit, nos jambes, nos oreilles, tandis que l'organe du goût, se reposant aussi de ses efforts gastronomiques, méditera sur les progrès de l'art culinaire, le premier et probablement le dernier de tous les arts qui enchantent la vie.



(Une scène d'Osphrétique. — Caricature par Cham.)

velle science, qui serait à l'odorat ce que l'acoustique est à l'ouïe, ce que l'optique est à la vue, et qui prendrait naturellement le nom de rhénique (1).

Je voudrais ensuite que des artistes habiles soumissent les odeurs à toutes les combinaisons qui leur seraient inspirées par leur génie, leur caprice ou leur goût, afin d'arriver à découvrir les mille sensations que l'on pourrait en éprouver. Il ne serait pas plus difficile, sans doute, d'imaginer des procédés, d'inventer des instruments propres à agir sur le nez, qu'il ne l'a été de trouver les moyens d'impressionner les yeux ou les oreilles. On s'appliquerait à varier, à multiplier les sensations qui en dépendent, à étudier les oppositions et les contrastes, à presser ou à ralentir les moyens d'action, à éveiller, à exciter l'activité de l'organe, à porter son énergie jusqu'à l'exaltation, ou bien à le plonger dans une molle et languoureuse extase. De tout cela se composerait une sorte de poétique de l'art, dont les règles, les moyens, les artifices, s'appuieraient sur les meilleurs exemples, et l'on ajouterait ainsi, par l'intermédiaire du nez, une nouvelle série de jouissances à celles dont l'homme est déjà redevable à la création et aux perfectionnements des beaux arts.

On me permettra de donner également à cet art nouveau un nom grec, le plus euphonique possible : l'osmetique (2), ou l'osprétique (3), par exemple.

L'un des premiers, des plus heureux résultats de cette découverte, serait de rendre à l'organe nasal une faculté dont

il a été déshérité en quelque sorte par le hideux, le détestable usage du tabac. Car, remarquez bien que le tabac ne remplit pas uniquement, relativement aux narines, l'office d'un morceau de coton introduit dans les oreilles, ou d'un bandeau appliqué sur les yeux ; mais, en même temps qu'il obstrue le nez, il démolit l'odorat, le ruine, et finit par l'anéantir, sans compter tous les autres inconvénients qui se rattachent à son usage, pour soi comme pour les autres. L'attention des gens bien élevés une fois dirigée sur le nouvel art, donnera lieu à des habitudes plus convenables, plus décentes, fera rechercher tout ce qui peut contribuer aux plaisirs du nez, et éloigner avec plus de soin tout ce qui lui ferait éprouver des sensations désagréables. La découverte de toute odeur suave, vive ou fragrante, sera regardée comme un bienfait public ; toute émanation suspecte sera repoussée avec l'horreur qu'inspire à nos oreilles une écorchure, ou à nos yeux l'aspect d'un méchant tableau. Enfin le nez, rendu à ses destinées naturelles, viendra prendre parmi nos sens la place distinguée qu'il occupe déjà au milieu de la face humaine, son orgueil sera relevé par le sentiment de sa nouvelle importance et de la conquête qu'il aura faite d'une faculté trop longtemps ignorée ou méconnue.

Mais la plus solennel avantage qui en résultera pour la société tout entière, sera d'ajouter un lien de plus à ceux qui unissent déjà tous les hommes distingués, sous l'empire des talents et par la culture des beaux-arts. La mode une fois tournée vers cette nouvelle source de sensations et de jouissances, tous les esprits ingénieux, toutes les narines d'élite travailleront à l'en vi en accroître, à en propager les heureux résultats. Déjà j'entrevois, à une époque peu éloignée,

Observations Météorologiques

FAITES A L'OBSERVATOIRE DE PARIS.

1824. — JUN.

Jours du mois.	Hauteur du baromètre réduite à la température de 0° à midi.		Températures extrêmes de la journée.		Température moyenne calculée.	Etat du ciel à midi.	Vents à midi.
	mm.	lin.	Minimum.	Maximum.			
1	751,79	40,6	21,8	45,7	32,5	Très-nuageux.	N. E.
2	750,79	40,0	21,5	45,3	32,5	Beau ciel, légers nuages.	N. N. E.
3	756,16	41,4	22,2	44,2	31,4	Beau, quelques nuages.	N. N. O. fort.
4	761,89	43,4	23,8	47,8	34,0	Beau ciel.	N.
5	757,94	42,9	22,5	45,4	32,5	Beau ciel.	S. S. E.
6	754,63	41,9	22,0	46,7	32,0	Très-nuageux.	S. S. O. fort.
7	758,75	43,0	23,0	46,6	32,0	Couvert, quelques gouttes de pluie.	S. O.
8	759,54	43,3	23,1	46,8	32,1	Couvert, éclaircies.	S. S. E.
9	757,09	42,7	22,9	46,2	32,2	Nuageux.	N. S. O.
10	758,28	43,5	23,0	46,2	32,2	Couvert, orage, tonnerre.	S.
11	752,83	40,8	22,2	46,4	32,2	Beau, quelques vapeurs.	O. O.
12	761,36	42,2	26,8	48,8	34,8	Beau ciel.	O.
13	760,34	42,4	26,5	48,2	34,2	Beau ciel.	O.
14	760,53	42,6	26,7	48,3	34,3	Beau ciel.	O.
15	759,72	41,0	20,5	45,3	32,0	Nuageux.	N. O.
16	761,91	43,2	20,0	44,1	32,0	Nuageux.	O. N. E.
17	760,16	42,9	21,5	45,2	32,1	Beau ciel.	O. N. E.
18	759,64	42,4	21,0	45,3	32,1	Couvert, pluie.	S. S. E.
19	755,09	41,5	17,7	44,3	32,0	Couvert, pluie abondante.	N. O.
20	762,51	43,9	19,6	43,8	32,0	Couvert.	O. S. O.
21	757,85	42,2	20,8	48,8	34,8	Beau, vapeurs.	S.
22	752,82	41,1	21,4	47,8	32,1	Nuageux.	S. S. E.
23	752,70	41,8	20,3	46,2	32,2	Nuageux.	S. S. E.
24	750,33	41,0	20,4	45,3	32,1	Couvert.	S. S. E.
25	748,55	40,2	20,0	48,2	34,2	Très-nuageux.	N. S. O.
26	749,90	40,3	20,2	47,3	32,1	Très-nuageux, pluie.	O. S. O.
27	752,52	41,0	18,9	45,7	32,1	Pluie continue, tonnerre.	O. N. O.
28	756,52	43,4	21,9	47,4	32,1	Nuageux.	O. N. O.
29	758,46	42,6	23,7	47,6	32,1	Très-nuageux.	N. N. O.
30	752,87	41,0	19,8	46,6	32,1	Couvert.	E. N. E.
31	756,45	42,3	22,8	47,1	32,1	Pluie dans la cour, 3 c. 437	
						Pluie sur la terrasse, 2 o. 866	

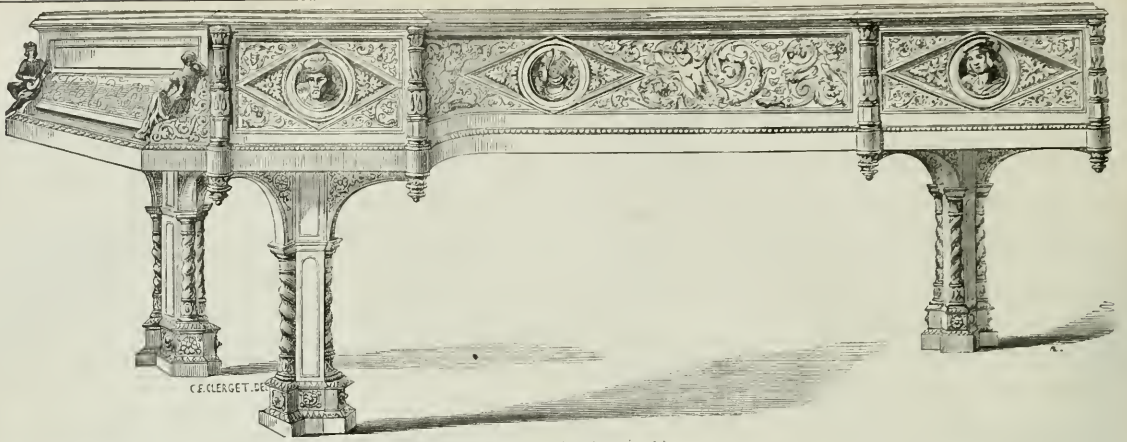
Exposition des Produits de l'Industrie.

(10^e article. — Voir t. III, p. 49, 153, 164, 180, 214, 223, 230, 261 et 283.)

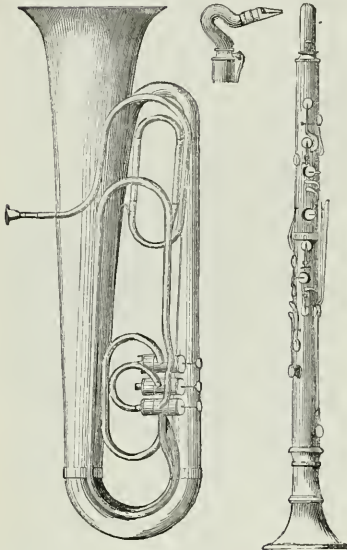
HORLOGERIE.

Les produits devant lesquels s'arrêtent le plus volontiers les visiteurs de l'exposition, sont, en général, ceux qu'ils comprennent le moins. Est-ce envie de s'instruire ? Nous pourrions en douter, car, pour comprendre, il faut des explications, et rarement on a à sa portée quelqu'un qui veuille ou qui puisse descendre dans les détails et donner les premiers rudiments d'une branche d'industrie à qui a devant les yeux son expression la plus accomplie. N'est-ce pas plutôt cet amour du mystère, disons mieux, ce besoin incompréhensible de trouver autour de nous quelque chose d'inexplicable, quelque chose qui nous fasse rêver et méditer ? n'est-ce pas ce besoin qui nous arrête des heures entières devant les longs bras d'un télégraphe, dont nous ne connaissons pas la langue, mais dont nous voyons les allures et qui, à l'exposition, a amené tant de personnes devant les grands appareils, devant le métier à la Jacquart et devant l'horlogerie ?

(1) De vive, suave, nez.
(2) De esprit, odor.
(3) De odoratus, odorat.



(Exposition. — Piano de M. Erard.)



(Instruments de Sax : Sax Tromba et cornet à cylindre.)

luthier, que nous sachions, ne s'astreindrait à ces recherches minutieuses et patientes, qui augmenteraient énormément le prix de l'instrument. Ce qui rend les instruments anciens préférables aux nouveaux, c'est qu'à la longue, et sous les vibrations répétées des cordes, les molécules des tables se sont disposées, habituées, pour ainsi dire, à vibrer ensemble, à prendre la même sonorité, et à devenir, par l'effet du temps, ce que la physique indique qu'elles doivent être pour donner le son le plus plein et le plus beau.

Quant aux pianos et orgues, quatre-vingt-neuf d'une part et sept de l'autre. Mais à tout seigneur tout honneur ! Commençons par les orgues. Deux des exposants se distinguent tout d'abord et par leur ancienne renommée, et par la perfection soutenue de leurs produits. Ce sont MM. Cavaille-Coll, et Daubaine-Colli-net. Ces facteurs ont résumé dans leur art tous les progrès, et ont appliqué avec bonheur à leurs instruments les perfectionnements les plus récents.

L'orgue de MM. Cavaille-Coll est le modèle de l'orgue destiné à la Madeleine. Le plus beau titre de ces habiles facteurs, est d'ailleurs le magnifique orgue de Saint-Denis.

La maison Daubaine-Colli-net soutient dignement sa réputation. On sait que M. Barker, un des chefs de cette maison, est parvenu à rendre les claviers réunis aussi doux au toucher que le clavier d'un piano, au moyen d'un appareil pneumatique très-ingénieux. Le perfectionnement que présente l'orgue exposé cette année, qui est destiné à l'église Saint-Nicolas de Toulouse, consiste à produire l'expression par une seule pédale et avec des nuances très-variées, au lieu de l'obtenir, comme on le fait sur les autres orgues, au

moyen du mouvement alternatif de deux pédales agissant sur la soufflerie.

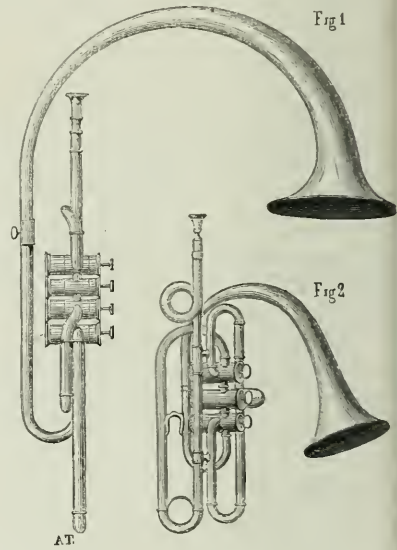
Du reste, une tendance bien manifeste aujourd'hui, et qui a donné naissance à l'harmonium, au mélophone, etc., est de pouvoir se procurer sur les instruments à touches l'expression qu'on obtient sur les instruments à cordes ou à vent. C'est dans cette direction que le progrès se fait, et il y a déjà bien loin de l'épinette et du clavecin d'autrefois au piano à queue, et surtout au piano à sons soutenus de nos jours.

Comme toujours, à la tête de nos facteurs se placent Erard, Pape, Pleyel, Herz, puis M. Boisselet, de Marseille, et quelques autres fort remarquables, parmi lesquels nous citerons MM. Faure et Roger.

C'est à la maison Erard que revient l'immortel honneur d'avoir fait les premiers pianos complets, et d'avoir, par une série de travaux non interrompus depuis près de soixante-dix ans, perfectionné, amélioré, complété cet admirable instrument. C'est ici que nous regrettons que l'espace nous soit mesuré, et que nous ne puissions entrer dans les développements que comporte la science du facteur. Il en est en effet du mécanisme du piano comme de celui d'une montre; tout le monde en a, mais bien peu en connaissent les éléments, et nous devons nous borner à être entendu à demi-mot, et nous devons nous borner à signaler, en les récapitulant, les nombreux perfectionnements dus à Erard : 1° un nouvel échappement qui, de 1809 à 1811, a été constamment amélioré, et qui rend le toucher plus facile et fait mieux résonner la corde;

2° Un système d'agrafes pour tenir les cordes et qui procure un tirage plus égal et plus rationnel;

3° Le barrage métallique inventé en 1822, et qui a été perfectionné par des essais successifs jusqu'à cette année. Pour se rendre compte de l'importance de ce procédé, il faut songer que le tirage des cordes du piano équivaut à environ 12,000 kilogrammes. De là la nécessité de pièces d'une grande force et d'une grande rigidité pour résister à ce tirage énorme;



(Instruments de Sax.)

4° L'application depuis 1831 d'un nouveau système de monture et de proportion des cordes de basse qui leur permet de résister à des variations de température de quinze à vingt degrés;

5° L'introduction de la basse harmonique qui a permis de mettre en rapport les dessus des grands pianos avec le médium et les basses.

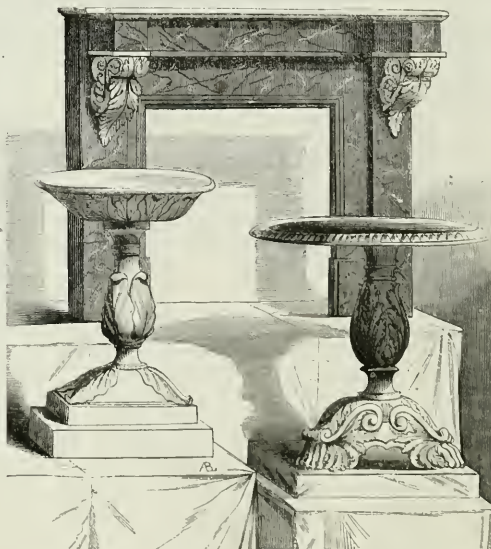
M. Erard ne s'est pas borné à la partie la plus importante de son art, il a également apporté tous ses soins à l'ébénisterie et à l'ornementation de ses instruments, comme nos lecteurs peuvent s'en convaincre par le dessin d'un piano en chêne sculpté, peint et doré, que nous mettons sous leurs yeux.

M. Pleyel a conservé la vieille réputation de ses pianos si bien appropriés à nos petits appartements; il les a améliorés en leur donnant plus de son et plus de tenue.

M. Pape a exposé un piano qui compte huit octaves et qui se distingue en outre par la réduction de format, l'augmentation de sonorité et la simplicité de son mécanisme, qui se trouve réduit à quelques frottements, les marteaux fonctionnant directement sous les touches, sans l'intermédiaire d'aucun levier.

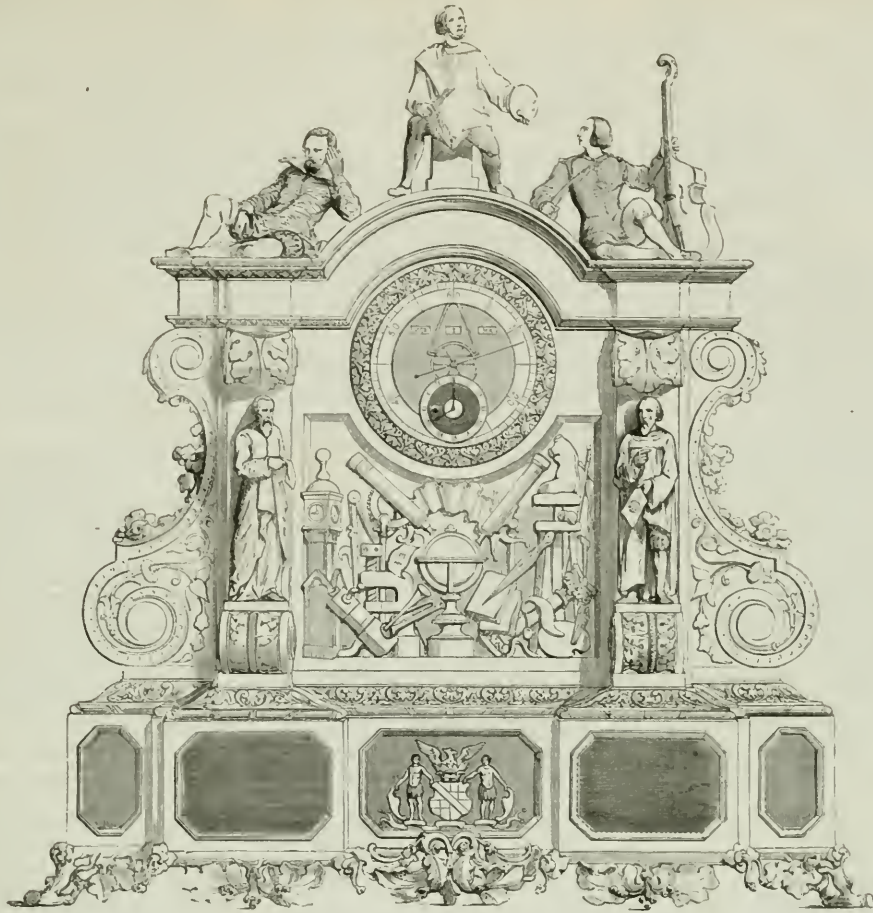
L'exposition de M. Boisselet se distingue par deux utiles innovations : l'une est le *pianocavité*. Ce piano a la propriété de produire les octaves avec un seul doigt et par un seul mouvement. Les pianistes apprécieront cet immense avantage. L'autre est un piano à sons soutenus à volonté, qui rend possible l'exécution d'un chant en notes liées et de longévateur, sans qu'on soit obligé de laisser le doigt sur la touche, tandis qu'en même temps on peut faire entendre des passages en notes brèves et piquées.

Mais voici un de nos plus habiles facteurs



(Sculptures exécutées par les détonas de la maison cent-alle d'Esses (Lot-et-Garonne), sous la direction de M. de Saint-Amant.)

avec deux perfectionnements notables; M. Henri Herz, avec son piano à queue, du format des pianos carrés, donnant autant de son que les grands pianos à queue, et surtout avec son piano droit dont les sons se prolongent et se nuancent à volonté. Nous passerons rapidement sur le premier, dont nous avons admiré les sons larges et pleins, et dont nous apprécions tout à fait l'ensemble et les détails. Mais ce qui nous a le plus frappé, c'est le piano à sons continus et nuancés. Ici rien n'est ajouté au piano, pas de lame métallique, pas de tuyaux, un simple soufflet disposé de façon à ce que la note une fois frappée, la corde mise en vibration conserve cette vibration sous un courant d'air qui en augmente ou en diminue l'intensité à volonté. Cette invention est due à M. Isoard, qui en s'associant à M. Herz, a donné à son idée et à ses essais la vie et la direction qui leur manquaient. C'est, à notre avis, pour nos habiles pianistes une mine inépuisable de ri-



(Exposition. — Pendule exécutée par Paul Garnier, horloger, pour lord Seymour.)

doux et sans cascade, la corde au point désiré. Signalons aussi les inventions de M. Sax dans les instruments à vent. M. Sax a perfectionné tous les instruments en cuivre et en bois; il a appliqué de nouveaux systèmes de cylindres aux instruments en cuivre sans rien changer à leur sonorité. Son exposition forme une musique militaire complète: Bugles à cylindres, trompettes grandes et petites, nouveau basson, flûte, clarinette basse et contre-basse, et principalement le saxophone, véritable création, puis le saxotromba, que sais-je, des cornets, des trombones, tout s'y trouve et dans des conditions d'exécution telles qu'on peut dire que ce sont des instruments nouveaux. Quant à nous, nous ne doutons pas que l'auteur, le promoteur et le conducteur du festival monstre ne leur donne une large place dans son orchestre; et en attendant ce grand jour, nous félicitons sincèrement M. Sax des habiles modifications et des utiles perfectionnements de sa fabrication.



(Pendule exécutée par M. Victor Paillard, sur les dessins de M. Fouchères)

chesses encore inconnues. Donner aux sons du piano l'expression, c'est galvaniser un cadavre, et nous pensons que cette heureuse innovation doit changer bientôt le genre de musique de cet instrument.

M. Faure et Roger, au lieu de bons pianos dus à leur fabrication courante, ont exposé un piano droit (style Louis XV) en bois de rose avec dorures et porcelaines qui en font un magnifique meuble de salon. L'espace nous empêche de nous appesantir sur les diverses innovations dues à ces habiles facteurs.

Enregistrons en passant trois inventions dues à M. Guérin: c'est le pianographe, espèce de daguerrétype musical qui permet de fixer instantanément les improvisations, les pensées les plus fugitives; le sténoclore destiné à plier les doigts aux exercices du piano, et une nouvelle clef de piano à engrenage, dont l'effet est d'augmenter la facilité à accorder, en amenant peu à peu, par un mouvement



(Bellier modelé par M. Chailion, exécuté en bois par M. Victor Paillard.)

Le Sacrifice d'Alceste.

(PREMIÈRE PARTIE.)

« En vérité! m'écriai-je du ton irrésistible d'un homme qui a trouvé un argument péremptoire, on dirait que vous n'avez pas lu Euripide! »

Cette autorité imposante (je dois prévenir le lecteur qu'il y a de cela quelques années, et qu'on avait encore la fai-

blesse d'estimer les anciens), cette autorité produisit l'effet attendu. Il y eut un moment de silence.

« Pourquoi? répondit enfin le plus intrépide des adversaires: je l'ai même traduit. Ensuite? »

— Pourquoi? parce que vous comprendriez alors le sacri-

fice d'Alceste. Vous auriez vu que les anciens admettaient, comme moi, le dévouement de l'amour dans toute sa puissance, et qu'Alceste se dévouant pour son mari, donnant sa vie pour racheter la sienne, est l'emblème le plus touchant de ce sacrifice...

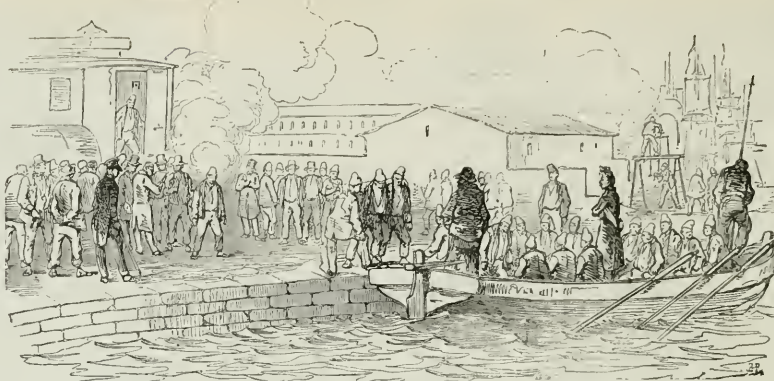
Aussitôt les mesures les plus sévères et les plus minutieuses furent prises pour l'installation de ces prisons nouvelles et exceptionnelles; et depuis, les administrateurs distingués qui, sans interruption, se sont succédé à la tête de nos ports, ont constamment apporté leur sollicitude et leur attention à l'amélioration du bagne.

Aujourd'hui on compte quatre bagnes en France : trois civils, ceux de Toulon, Brest et Rochefort, et un militaire, celui de Lorient. Les trois bagnes civils contiennent environ sept à huit mille forçats condamnés aux travaux forcés à temps ou à perpétuité. Sur ce nombre, Toulon et Brest en comptent chacun plus de trois mille.

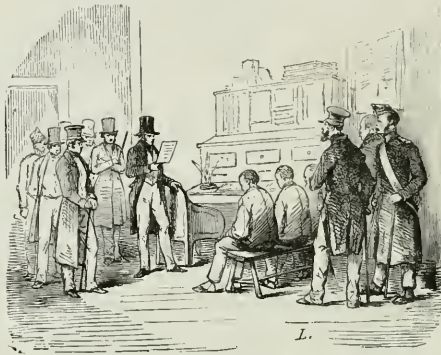
Une administration fort peu nombreuse est chargée du soin difficile, mais important, de contenir les condamnés, de les diriger et de les garder, de pourvoir à leur nourriture, à leur habillement, et de régler les faibles salaires qui leur sont accordés pour les travaux les plus pénibles, de punir les fautes et de récompenser la bonne conduite, de recevoir leurs réclamations et d'y faire droit, de correspondre avec leurs familles, de rendre les comptes d'un service aussi minutieux que compliqué, d'entretenir sans cesse des relations avec toutes les autorités maritimes, civiles, militaires et judiciaires du royaume; enfin, de ces innombrables détails que l'on peut imaginer, puisqu'il s'agit de l'agglomération de trois à quatre mille condamnés dans la même maison de force.

Cette administration est confiée à un commissaire de la marine, qui porte le titre de chef du service des chiourmes.

Un commis principal, avec le titre d'agent comptable, est chargé de l'immense comptabilité de ce grand détail, et n'a pour le second que deux ou trois commis de marine. Les auxiliaires de ces agents supérieurs sont



(Arrivée des Forçats au Bagnon.)



(Eregistrement des Forçats.)

tité d'air nécessaire à sa poitrine. Ses yeux se ferment malgré lui, éblouis par la lumière du jour; ses pieds sont enflés, et tous ses membres tellement endoloris, qu'il faut le porter ou le soutenir jusqu'à la chaloupe qui l'attend sur le port. Des forçats lui rendent ce service. Le chef des chiourmes assiste presque toujours en personne à l'arrivée de la voiture cellulaire et à la réception des condamnés.

Les places réservées aux nouveaux arrivés occupées, la chaloupe se dirige vers le bagne. Ce sont des forçats qui rament, mais le gouvernail reste confié à un pilote libre. Des gardes chiourmes se tiennent debout entre les condamnés. La chaloupe court rapidement sur les vagues, et bientôt les condamnés pénètrent dans cette prison redoutable, dont la plupart d'entre eux ne doivent plus jamais franchir les limites: Quel moment terrible! frappés dans leur bonheur, dans leur fortune, dans leur liberté, dans leur état civil, ils disent un adieu éternel à cette vie du monde maintenant linie pour eux... Est-ce un remords ou le désespoir qui leur cause cette émotion que la plupart d'entre eux essaient vainement de dissimuler?

A peine débarqués au bagne, on les conduit tous dans le bureau de M. le commissaire de la marine; on les fait asseoir sur un banc, et cet employé supérieur, assisté d'adjudants et de sous-adjudants, procède immédiatement à la vérification de leurs papiers, s'assure de leur identité, et les enre-

gistre sur les livres du bagne. Désormais ils n'auront même plus de nom; le numéro de leur inscription servira seul à constater leur individualité.

Au sortir du bureau des commissaires, ils sont conduits à la salle de bain. Là, on les lave dans une cuve en bois; des forçats les frottent avec une grosse éponge, tandis que d'autres vident et remplissent incessamment la cuve d'eau de mer. Des adjudants et des gardes chiourmes président toujours à cette opération, qui n'est dure que quelques minutes.

A peine nettoyé, chaque homme passe de la cuve dans une salle voisine, où le médecin attaché spécialement au bagne, — un chirurgien de première classe de la marine, — l'examine avec soin de la tête aux pieds. A côté du docteur, vous remarquez un forçat debout; il tient d'une main une

planchette recouverte d'une feuille de papier, et de l'autre un crayon. C'est le secrétaire du docteur, chargé d'écrire toutes ses observations. Les malades sont immédiatement envoyés à l'hôpital pour y recevoir tous les soins que réclame leur état.

La visite du docteur terminée, les forçats reconnus valides et bien portants reçoivent leurs effets d'habillement, qui se composent des objets suivants :

- 1° Une seule casaque, ou robe de moui rouge;
- 2° Un seul pantalon de moui jaune en hiver et de toile en été;
- 3° Deux chemises de grosse toile écrue;
- 4° Une paire de gros souliers ferrés;
- 5° Un bonnet de laine rouge ou vert; vert pour les condamnés à vie, rouge pour les condamnés à temps. Chaque bonnet porte une plaque sur laquelle est gravé le numéro d'enregistrement de son possesseur.

Depuis quelques années on leur donne, en cas de pluie, comme ils n'ont pas de casaque de rechange, une espèce de manteau en toile



(Bain des Forçats.)

nommés adjudants ou sous-adjudants des chiourmes. Ils se divisent en trois classes; et, malgré les difficultés et les dangers de leurs fonctions, ils n'ont que les faibles appointements de 4,500, 1,200 et 1,000 fr. par an.

Enfin, chaque bagne a une garde militaire plus ou moins considérable, composée de gardes chiourmes, divisée en escouades, et commandée par des sergents-majors, des sergents et des coporaux.

Ces renseignements préliminaires terminés, arrivons au bagne avec un condamné.

Jugé par une cour d'assises éloignée; le malheureux qui descend de la voiture cellulaire est resté plusieurs jours et plusieurs nuits enfermé dans un étroit espace où il ne pouvait faire aucun mouvement, où il respirait à peine la quan-



(Visite des Forçats.)

sur lequel le mot bagne est écrit en grosses lettres rouges.

Dès qu'ils ont revêtu ce costume, ils se rendent, toujours accompagnés d'adjudants et de gardes chiourmes, dans une des salles des condamnés à vie. Là on leur coupe les cheveux presque ras, et le coiffeur a soin de tracer sur leur tête un nombre considérable de raies, afin qu'ils soient plus faciles à reconnaître, s'ils parvenaient à s'évader.

Les trois quarts de la vie des forçats se passent dans une salle semblable à celle où se fait cette opération, et que représente notre dessin. Pendant une partie de la journée, ils travaillent au grand jour, en plein air, avec des hommes libres. Si pénible qu'elle soit, cette fatigue leur est salutaire; mais, le soir, on les renferme dans ces tristes salles. La nuit



(Coupe des Cheveux.)

venue, ils y sont enchaînés sur un lit de bois, les uns contre les autres, par une tringle de fer, sans pouvoir faire un seul mouvement...

Mais il reste une dernière précaution à prendre pour rendre les évasions plus difficiles : les forçats ont tous des fers aux pieds, et ils sont accouplés deux à deux par une chaîne d'un mètre environ de longueur. Notre dessin représentant la ferrure ne nécessite aucune explication. Ce sont des forçats qui remplissent les fonctions de ferreur.

Le jour de leur arrivée, les forçats ne sont pas encore accouplés. On se contente de leur river un anneau à un pied, et on les conduit dans la salle qu'ils doivent désormais habiter jusqu'à l'expiration de leur peine. Ils y restent en général trois jours. Non-seulement ils ne travaillent pas, mais on leur donne une nourriture plus abondante et plus succulente. Ce n'est que lorsqu'on les suppose remis des fatigues du



(Ferrement des Forçats.)

habitudes, leur fortune, leur famille, leurs talents, leur constitution physique, tant qu'ils sont bien portants, ils vont, sans distinction, travailler dans les ateliers, dans les magasins et sur les chantiers de l'arsenal, ou aux excavations, ou à bord des bâtiments en armement ou en désarmement; ils y sont occupés selon leur aptitude et leurs forces.

Dans l'hiver, les travaux finissent à quatre heures et demie. Au coup de canon, tous les forçats sont ramenés au bagne, et ils ne sortent plus de leurs salles respectives jusqu'au lendemain matin.

La nécessité de maintenir l'ordre le plus parfait, l'avantage de détourner les condamnés des mauvaises pensées ou des projets funestes qu'ils pourraient former pendant les heures d'inaction qui précèdent celle du silence et du repos; ces motifs et d'autres encore, qu'il serait inutile d'énumérer ici, ont, de tout temps, fait accorder aux forçats la faculté de se livrer à de petits travaux d'industrie, qu'ils font dans leurs soirées.

Dès leur rentrée en salle, et aussitôt qu'ils se sont replacés sur leurs bancs, ils se mettent à l'ouvrage; les uns gravent des cocos et des tabatières; d'autres tournent, lisent, écrivent, copient de la musique; d'autres rédigent des lettres ou des mémoires pour leurs camarades illettrés ou pour eux-mêmes, et ces occupations nombreuses et variées produisent les résultats les plus heureux, dit M. Venuste-Gleizes, directeur du bagne de Brest, dans son intéressant mémoire sur l'état actuel des bagnes en France. D'abord les condamnés y trouvent le moyen de se procurer de petits profits qui améliorent leur triste position; ensuite (et ceci est d'une extrême importance) le bagne est tranquille. Les forçats travailleurs sont infiniment soumis parce qu'ils savent bien que la privation de cette permission serait la peine de la plus légère désobéissance, de la simple contrevention à l'ordre et à la police qui doivent régner dans les salles.

Au coup de sifflet, tous les forçats d'une salle cessent leurs travaux, puis on dit la prière du soir et ils s'étendent sur l'étroite portion de planche qui leur sert de lit. Pour se garantir



(Visite des fers.)

voilage qu'on les accouple et qu'on les contraint à travailler. Comme cet anneau auquel ils ne sont pas habitués les blesse, ils tâchent de se procurer un morceau de toile et de drap pour le garnir et garantir ainsi leurs jambes d'un frottement douloureux.

Parmi les trois mille forçats du bagne de Brest ou de Toulon, toutes les classes de la société ont leurs représentants. On y trouve des propriétaires, des négociants, des médecins, des notaires, des avocats, des fabricants, des artisans, des paysans, des militaires, etc. Tous ces condamnés sont confondus et accouplés dans les mêmes salles, soumis au même régime, aux mêmes réglemens, aux mêmes récompenses, aux mêmes travaux, à la même surveillance; tous, ils sont condamnés aux TRAVAUX FORCÉS. L'égalité la plus inflexible règne au bagne. Quels que soient leur ancienne position sociale, leurs



(Travaux des Forçats.)

du froid ils n'ont qu'une couverture. Quand ils se sont allongés à leurs places respectives, on les enchaîne tous ensemble par une tringle de fer passée dans les anneaux de leurs fers; pendant la nuit des gardes chiourmes se promènent dans le cou-

loir pour contraindre ceux qui ne dorment pas à rester parfaitement immobiles et silencieux, et pour reprendre à l'instant même toute tentative de désordre.

Le matin, au coup de canon, les bagnes s'ouvrent, les gardes enlèvent les tringles de fer, et les forçats, se levant, roulent leur couverture jusqu'au haut de leur lit, puis ils vont travailler. Toutes les fois qu'ils sortent de leur salle, un garde chiourme procède à la visite des fers, en présence d'un adjudant; pour s'assurer qu'ils n'ont pas été limés. A cet effet, chaque forçat deboutonne le bas de son pantalon, tend sa jambe sur un petit banc, et le garde-chiourme frappe les fers avec un marteau. La planche que l'on aperçoit contre le mur s'appelle planche de sûreté; tous les noms des forçats enrôlés dans la salle y sont inscrits, et à mesure qu'ils sortent, un garde place une cheville de bois à côté de leur nom. On s'assure ainsi par un coup d'œil qu'ils ont tous passé à la visite et qu'il

n'en manque aucun. Les forçats sortis, d'autres forçats, qui ne sont plus accouplés, lavent et balaient la salle, vident les baquets, etc. En récompense de ces services pénibles, on accorde à ces derniers un petit matelas pour la nuit...

Le dernier dessin que nous publions aujourd'hui représente les forçats employés dans le bagne aux travaux les plus rudes, à retourner des pièces de bois, à les transporter, à les hisser sur les chantiers, etc. Leur zèle a souvent besoin d'être stimulé par des avertissements, quelquefois même par des coups de canne. Leurs travaux sont presque toujours forcés. Aux heures de repos, et quand l'ouvrage manque, les uns s'occupent et dorment à terre, les autres confectionnent ces divers petits ouvrages qu'ils vendent aux visiteurs des bagnes.

(La suite à un prochain numéro.)



(Allégorie du mois de Juillet. — Le Lion.)

leur axe. Si donc on a placé cet axe verticalement, et qu'on leur ait ensuite imprimé un mouvement de rotation rapide, l'axe restera dans la position, sans que le joujou tombe, tant que le frottement de la pointe et la résistance de l'air n'auront pas anéanti l'impulsion primitive.

Si l'axe n'a pas été placé verticalement à l'origine du mouvement, mais que le centre de gravité soit placé suffisamment bas, l'axe oscillera en tournant lui-même autour de la verticale, et y arrivera bientôt.

III. La tendance d'un corps à s'éloigner de la verticale est d'autant plus prononcée, que le centre de gravité de ce corps s'en éloigne lui-même d'une quantité angulaire plus considérable. Or, supposons deux bâtons d'un mètre, ayant leur centre de gravité, l'un à dix centimètres de l'extrémité inférieure, l'autre à la même distance de l'extrémité supérieure. — Il est clair que pour une déviation d'un centimètre de la verticale, le premier point aura décrit un angle beaucoup plus grand que le second, aura tourné d'une quantité angulaire plus considérable autour de l'extrémité inférieure prise pour point d'appui. — Telle est la raison du fait signalé.

NOUVELLES QUESTIONS À RÉSOUDRE.

I. Imaginer une voiture qui transporte les fardeaux avec une seule roue, sans châssis de support, ni ressorts, ni trains séparés.

II. Pourquoi la lune et le soleil, à l'horizon, nous paraissent-ils plus grands qu'au point le plus élevé de leur cours?

Correspondance.

A. M. A., à Paris. — Puisque vous dites vous-même que le début de votre lettre est impertinent, nous n'y changerons rien. Va pour impertinent. Nous ajouterons seulement qu'il ne suffit pas d'être un homme sensible; un peu d'orthographe ne gêne rien. On écrit : assez et non assés; vous avez et non vous avés.

A. M. C., à Turin. — Nous avons reçu votre récit et le dessin de la salle du concert. Le dessin est à la gravure. Continuez à nous tenir informés de tout ce qui arrive d'intéressant dans votre pays; nous profiterons de vos communications, et vous contribuerons à justifier notre titre de *Journal universel*.

A. M. P., à Venise. — Nous donnerons la place Saint-Marc, avec la scène de la grande tombola par laquelle on a inauguré l'éclairage au gaz de cette place. Mille remerciements.

A. M., à Saint-Pétersbourg. — Nous faisons graver la statue et imprimer votre lettre.

A. M. A. B., à Paris. — Nous recueillons des renseignements sur le Maroc; vous serez satisfait.

A. M. F. G., à Lausanne. — Nous venons de recevoir d'un de vos compatriotes une belle suite de dessins sur le tir fédéral. Nous ne négligeons pas la Suisse, comme vous semblez nous le reprocher. Vous le verrez encore bientôt à un autre signe; nous faisons graver avec soin les plus beaux paysages de l'école de Genève.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Le gendarme emprisonnera maintenant le chasseur chassant ses lièvres en temps prohibé.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

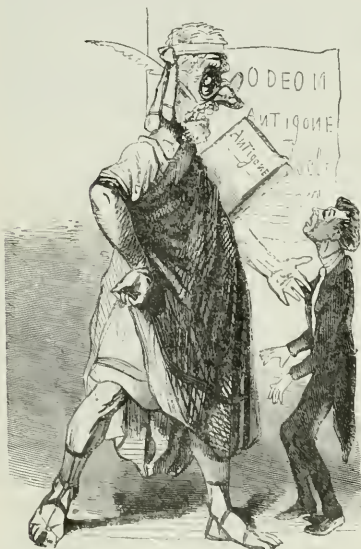
À LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

À SAINT-PÉTERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur, commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; GOSTINOL-DVOR, 22. — F. BELLERARD et Co, éditeur de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

À ALGER, chez PHILIPPE, libraire. — chez BASTIDE, libraire.

JACQUES DUBOCHET.

Paris. — Imprimé par PLOIX FRÈRES, 36, rue de Valenciennes.



(Sophocle venant réclamer ses droits d'auteur à l'Odéon. — Caricature par Cham.)

Amusements des Sciences.

SOLUTION DES QUESTIONS PROPOSÉES DANS LE SOIXANTE-SIXIÈME NUMÉRO.

I. Toutes nos monnaies, ainsi que nous avons déjà eu occasion de le dire, ont des poids qui peuvent s'exprimer en multiples ou sous-multiples exacts du gramme. La pièce de 5 francs, entre autres, pèse 25 grammes (cinq fois le poids de la pièce de

1 franc); de sorte que 20 pièces de 5 francs, ou 100 francs, pèsent 500 grammes.

Le moyen le plus simple pour compter une grande somme d'argent en pièces de 5 francs consistera donc à la peser par parties.

Ainsi, supposons que les pesées se fassent par tas de 500 kilog; chaque tas vaudra 100,000 francs. Un million de francs exigera dix pesées de ce genre, c'est-à-dire au moins une heure, à six minutes pour chaque tas.

S'il s'agissait, non plus d'un million, mais d'un milliard, somme que notre budget dépasse actuellement de beaucoup, il faudrait mille heures pour le compter, d'après cette base. Or mille heures, à douze heures de travail par jour, c'est quatre-vingt-trois jours quatre heures.

M. Souquet, auteur d'une excellente *Métrologie française*, à laquelle nous empruntons ces détails, fait observer que le mode ordinaire de comptage à la main par piles de 100 francs exigerait un temps beaucoup plus long. Ainsi, à 240,000 francs par jour de douze heures, il faudrait quatre mille cent soixante-six jours, ou onze ans et cinq mois.

— Le poids d'un milliard en argent étant de 5,000,000 de kilog., exigerait, pour être transporté sur mer, dix navires de 500 tonneaux chacun. (Le tonneau est de 1,000 kilog.)

Pour déplacer ce poids sur une route ordinaire, en supposant que chaque cheval pût traîner 1,500 kilog., dont un tiers seulement appartenant au véhicule, il faudrait cinq mille chevaux.

Le volume occupé par cette masse d'argent fondue serait de 475 mètres cubes; le rayon de la sphère qu'occuperait ce volume serait de 4 m. 85 environ.

Les deux cents millions de pièces de 5 francs, qui font un milliard, étant mises bout à bout, à raison de vingt-sept par mètre, occuperaient une longueur de 7,007 kilomètres, à peu près la sixième partie de la circonférence de la terre.

II. Tout mouvement sur une ligne courbe donne lieu à un développement de la force que l'on appelle centrifuge; force dont on a l'idée en faisant mouvoir circulairement avec une grande vitesse un morceau de plomb attaché à un fil dont on tient l'autre extrémité à la main. La tension du fil augmente ou diminue avec la vitesse de rotation. Mais dans le cas particulier ou un corps tourne sur lui-même autour d'un axe par rapport auquel la figure de ce corps est symétriquement disposée, la pression exercée par la force centrifuge sur l'axe devient nulle, et la propriété caractéristique d'un axe de ce genre, c'est que le mouvement continuerait indéfiniment à s'y opérer, sans la résistance des frottements.

Or une toupie, un taton ont une figure symétrique autour de